



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

COMMISSION ACHETEUR

L'adjudicataire devra acquitter en sus du montant de l'enchère et par lot, les frais et taxes suivantes :

Vente volontaire : 21,67% HT

+ Majoration de 3% HT sur le LIVE

Majoration de 40 € HT sur le LIVE par véhicules

Vente judiciaire : 11,90 % HT

+ Majoration de 1% HT sur le LIVE

Majoration de 40 € HT sur le LIVE par véhicules

AVANT LA VENTE

L'ÉTAT DES LOTS

Tous les biens sont vendus dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts.

Les dimensions, couleurs et poids des objets sont donnés à titre indicatif et ne sont pas contractuels.

Les reproductions photographiques peuvent ne pas donner une image entièrement fidèle de l'état réel d'un lot, notamment parce que les couleurs ou les ombres figurant sur la reproduction peuvent différer de ce que percevrait un observateur direct. Les dimensions des lots sont données à titre indicatif, avec une marge d'erreur raisonnable (inférieure à 10%). Il est de la responsabilité de chaque futur enchérisseur d'examiner attentivement chaque lot avant la vente et de se fier à son propre jugement afin de prendre connaissance de ses caractéristiques et de ses éventuelles réparations ou restaurations. L'ensemble des objets présentés à la vente sont des biens d'occasion.

Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents. L'absence d'indication de restauration ou d'accident n'implique nullement qu'un objet soit exempt de défaut.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir un rapport détaillé sur l'état des lots ainsi que des photos supplémentaires dans le cas où vous ne pouvez pas vous rendre physiquement à l'exposition. La diffusion publique du catalogue de vente numérique vaut publicité préalable.

LES ENCHÈRES

Les enchères peuvent être portées en personne, par téléphone, ou sur interencheres-live.com. Pour enchérir en ligne, les enchérisseurs veilleront à s'enregistrer avant la vente. L'HOTEL DES VENTES DE LA ROCHELLE se réserve le droit de demander à tout enchérisseur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires et d'effectuer un dépôt. L'HOTEL DES VENTES DE LA ROCHELLE se réserve la possibilité de refuser l'accès à la vente à toute personne qui n'aurait pas satisfait à ces demandes.

L'HOTEL DES VENTES DE LA ROCHELLE ne saurait être tenu responsable d'un dysfonctionnement lié à la plateforme ou à la connexion.

En cas de confrontation d'enchères simultanées, la priorité sera donnée à la salle.

EN SALLE

Au premier achat, vous devez fournir aux membres de l'étude vos coordonnées complètes, pièce d'identité et garanties bancaires. En enchérissant, vous le faites à titre personnel, en votre nom et vous êtes le seul responsable de cette enchère.

ORDRES D'ACHAT ÉCRITS ET TÉLÉPHONIQUES

Si vous ne pouvez pas assister à la vente, nous pouvons exécuter des ordres d'achat donnés par écrit à votre nom. Ce service est gratuit et confidentiel. Les lots sont achetés au meilleur prix, en respectant le prix de



réserve et les autres enchères. Dans le cas d'ordres identiques, le premier arrivé aura la préférence. Indiquez toujours un montant ferme.

Les enchères téléphoniques sont acceptées pour les lots dont l'estimation basse est égale ou supérieure à 100 €.

L'étude ne pourra être tenue responsable d'avoir manqué d'exécuter un ordre d'achat par erreur, dysfonctionnement téléphonique ou pour toute autre cause.

Toute demande de ligne téléphonique sera considérée comme ordre d'achat équivalent à l'estimation basse portée au catalogue.

Les ordres d'achat peuvent être adressés par email : contact@hdv17.fr / par courrier : 18-20 rue Saint Louis – 17024 LA ROCHELLE CEDEX 01 / ou remis à un membre de notre étude et fournir aux membres de l'étude vos coordonnées complètes, copie pièce d'identité et garanties bancaires.

L'étude se réserve le droit de ne pas respecter un ordre d'achat communiqué par mail et/ou téléphone.

Afin d'assurer un service satisfaisant aux enchérisseurs, il vous est demandé de vous assurer que nous avons bien reçu vos ordres d'achat au moins 24h avant la vente.

ENCHERES DIRECTES ET ENCHERES AUTOMATIQUES VIA LES SERVICES LIVE OU CHRONO DU SITE

www.interenchere.com

- Enchère directe :

Si vous souhaitez enchérir en ligne LIVE ou Chrono ; en direct ou par enchères automatiques) pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (vos coordonnées bancaires ne nous sont pas communiquées en clair).

Vous acceptez de ce fait que www.interencheres.com communique à L'HOTEL DES VENTES DE LA ROCHELLE tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. L'HOTEL DES VENTES DE LA ROCHELLE se réserve le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne.

Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

- Enchère automatique :

L'HOTEL DES VENTES DE LA ROCHELLE n'a pas connaissance du montant maximum de vos enchères automatiques via www.interencheres.com . Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée.

L'exécution de l'enchère automatique s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19€ : 1€ ; de 20€ à 199€ : 10€ ; de 200€ à 499€ : 20€ ; de 500€ à 999€ : 50€ ; de 1 000€ à 4 999€ : 100€ ; de 5 000€ à 9 999€ : 200€ ; de 10 000€ à 19 999€ : 500€ ; de 20 000€ à 49 999€ : 1 000€ ; de 50 000€ à 99 999€ : 2000€ ; 100 000€ et plus : 5 000€.

- Paiement :

Dans le cadre des ventes LIVE, si vous êtes adjudicataire en ligne via une enchère portée en direct ou par le biais d'un ordre d'achat secret, vous autorisez L'HOTEL DES VENTES DE LA ROCHELLE si elle le souhaite, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris des frais habituels à la charge de l'acheteur pour un montant pouvant aller jusqu'à 1 200 euros. Au-delà de ce montant, vous recevrez un lien de paiement 3DS par e-mail.

Dans le cadre du service Chrono, vous recevrez un lien de paiement 3DS par e-mail pour régler ou solder votre bordereau dans la limite de 10 000 euros.

- Frais de services de la plateforme www.interencheres.com

- Pour les ventes volontaires, des catégories "Art, Décoration & Collection" et "Biens d'équipement" : 3% HT du prix d'adjudication (soit 3,60% TTC).
- Pour les ventes judiciaires, des catégories "Art, Décoration & Collection" et "Biens d'équipement" : 1% HT du prix d'adjudication (soit 1,20% TTC).



- Pour les ventes volontaires et judiciaires de Véhicules, majoration de 40 EUR HT par véhicule (soit 48 EUR TTC par véhicule).
- Pour les ventes caritatives, pas de frais de services.

L'HOTEL DES VENTES DE LA ROCHELLE ne peut garantir l'efficience de ces modes d'enchères et ne peut être tenues pour responsables d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit.

En cas d'enchère LIVE simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

- Traduction :

La traduction de la description des biens mis en vente via www.interencheres.com est réalisée de façon automatique à titre purement indicatif. Elle ne saurait engager la responsabilité de L'HOTEL DES VENTES DE LA ROCHELLE. Seule la version originale de la description d'un bien présenté en vente fera foi.

LA VENTE

L'ordre du catalogue sera suivi pendant la vente. Des modifications pourront être apportées au catalogue et inscrites au procès-verbal de la vente. Le commissaire-priseur se réserve le droit d'enchérir de manière successive ou en réponse à d'autres enchères, et ce au nom et pour le compte du vendeur à concurrence du prix de réserve.

L'ADJUDICATION

Le prononcé du mot « adjudgé » emporte et vaut transfert de propriété. Il appartient à l'adjudicataire de faire assurer ses biens et de procéder au règlement et à leur enlèvement dans les meilleurs et plus brefs délais. De par son statut, l'HOTEL DES VENTES DE LA ROCHELLE n'est que mandataire et ne saurait **EN AUCUN CAS** et **POUR QUELQUE MOTIF** que ce soit être tenu pour responsable des dommages survenant après le prononcé du mot « adjudgé ».

APRÈS LA VENTE

PAIEMENT

Le paiement est comptant et doit être effectué immédiatement après la vente.

Le règlement pourra être effectué :

- En espèces jusqu'à : 1 000 € (commission acheteur comprise) pour les particuliers français, 15.000 € (commission acheteur comprise) pour les ressortissants étrangers sur présentation de deux pièces d'identité ;
- Par carte de crédit sur présentation d'une pièce d'identité ;
- Par virement bancaire (RIB / IBAN sur votre bordereau acheteur) ;
- Par paiement carte bancaire à distance (pour les petits montants).

Pour les acquéreurs étrangers CEE ou HORS CEE, le paiement s'effectue par virement uniquement.

ENLÈVEMENT DES LOTS & FRAIS DE GARDIENNAGE

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues.

Le retrait des lots peut se faire par l'enchérisseur après présentation d'une pièce d'identité ou par une tierce personne dûment nommée auparavant par l'acheteur.

Le gardiennage des meubles et objets est offert pendant quinze jours ouverts à compter du jour de la vente.

Au-delà, nous nous réservons le droit d'appliquer des frais de 10 € HT/lot et par jour de gardiennage.



Lorsque les frais de stockage dépassent le prix du lot frais inclus ou que le lot n'a pas été retiré dans le délai d'un an à compter de la date de vente, l'acquéreur autorise expressément l'HOTEL DES VENTES DE LA ROCHELLE à le revendre pour son compte sans prix de réserve afin de couvrir le règlement de la dette. Le reliquat sera reversé au vendeur s'il existe, déduction faite des frais de vente habituels (18% TTC).

ATTENTION : de nouvelles directives peuvent entrer en compte (notamment pour les ventes judiciaires) et annuler les précédentes ci-dessus.

Il conviendra d'en prendre connaissance sur l'intitulé de la vente, et oralement, par le commissaire-priseur, lors de l'ouverture de la vente.

ENVOI DES LOTS

Nous recommandons à nos acheteurs de petits lots de nous envoyer directement une enveloppe ou colis prépayé pour l'expédition (moyen le plus rapide et le moins coûteux).

Nous pouvons effectuer l'envoi des objets de petite taille et non fragiles, aux frais de l'acheteur, avec décharge de responsabilité obligatoire. **Cette possibilité reste à la convenance de la Salle des Ventes et n'est aucunement tacite.**

Vos achats peuvent être retirés par une tierce personne, préalablement renseignée par mail ou téléphone.

Pour tous autres lots, meubles et objets, vous pouvez contacter les prestataires suivants (liste non exhaustive) :

- Transports EXPE17 - Benoit FAURE - 06.51.13.23.80 - expe17sdv@gmail.com (petits et moyens colis)
- Société d'expédition de colis The Packengers : 01.76.44.00.90 - hello@thepackengers.com - www.thepackengers.com/fr (petits et moyens colis)
- Les transports Maréchal : 05.46.41.40.19 (mobiler)
- Les transports Bernard : 06.50.82.45.15 (Sud de la France) (mobilier)
- Application de covoiturage d'expédition de colis entre particuliers ou professionnels : <https://www.cocolis.fr>

..... Ou tout autre transporteur ou moyen à votre convenance.

DROIT DE RETRACTATION

A l'occasion des ventes aux enchères publiques dématérialisées ou réalisées en salle en l'absence de tout public, l'adjudicataire non professionnel d'un lot, dont le vendeur est un professionnel, dispose d'un droit de rétractation.

Ce droit de rétractation doit être mis en œuvre dans les 14 jours suivant l'acquisition du lot par l'acheteur. Ce dernier doit notifier clairement à L'Hôtel des Ventes de La Rochelle sa volonté de mettre en œuvre son droit de rétractation et restituer le lot concerné, dans l'état dans lequel il l'a reçu, dans un délai de 14 jours à compter de la date à laquelle il a notifié sa rétractation.

La restitution du lot devra être faite dans un délai de 14 jours suivant la notification de la rétractation ; le renvoi du lot est aux frais de l'adjudicataire et sous sa responsabilité ; le remboursement interviendra dans les quatorze (14) jours calendaires suivant la réception par L'Hôtel des Ventes de La Rochelle du lot.

DEFAUT DE PAIEMENT

L'Hôtel des Ventes de la Rochelle est abonné au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.



Tout bordereau d'adjudication demeurant impayé auprès de l'Hôtel des Ventes de La Rochelle ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS.

(1) Finalité et base légale du Fichier TEMIS

Le Fichier TEMIS recense les incidents de paiement des bordereaux d'adjudication (retards et défauts de paiement), quel que soit le mode de participation des enchérisseurs (présentiel ou à distance) et peut être consulté par toutes les structures de ventes aux enchères opérant en France et abonnées au service.

L'enchérisseur est informé qu'à défaut de régularisation de son bordereau d'adjudication dans le délai mentionné sur le bordereau, une procédure d'inscription au dit fichier pourra être engagée par la SARL LAVOISSIERE et GUEILHERS.

La mise en œuvre du Fichier TEMIS et son utilisation par l'Hôtel des Ventes de La Rochelle est nécessaire aux fins de l'intérêt légitime des abonnés au Service TEMIS de prévenir les impayés et sécuriser ainsi les ventes aux enchères.

(2) Organismes autorisés à consulter le Fichier TEMIS (destinataires)

Le Fichier TEMIS peut être consulté par toute structure de vente abonnée (professionnels et sociétés habilitées à diriger des ventes de meubles aux enchères publiques conformément à la réglementation applicable et notamment aux prescriptions du Titre II " Des ventes aux enchères " du Livre III du Code de commerce (ci-après les « Professionnels Abonnés »), souhaitant se prémunir contre les impayés et sécuriser ainsi la participation aux ventes aux enchères qu'ils organisent. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ».

(3) Conséquence d'une inscription au Fichier TEMIS

Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au fichier TEMIS, l'Hôtel des Ventes de La Rochelle pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation des enchérisseurs aux ventes aux enchères pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

L'inscription au fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des professionnels abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « live » de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

(4) Durée d'inscription

Les enchérisseurs sont informés du fait que la durée de l'inscription sur le Fichier TEMIS est déterminée par le nombre de bordereaux d'adjudication restés impayés auprès des Professionnels Abonnés au Fichier TEMIS, par leurs montants cumulés et par leur régularisation ou non. La durée de l'inscription au Fichier TEMIS est réduite si l'Enchérisseur régularise l'ensemble des incidents de paiement. Elle est augmentée lorsque l'enchérisseur est concerné par plusieurs bordereaux impayés inscrits au Fichier TEMIS.

L'inscription d'un bordereau d'adjudication en incident de paiement est supprimée automatiquement au maximum à l'issue d'une durée de 24 mois lorsque l'enchérisseur ne fait l'objet que d'une seule inscription,



et de 36 mois lorsque l'enchérisseur fait l'objet de plusieurs inscriptions.

(5) Responsabilités

Pour l'application de la législation en matière de protection des données personnelles, CPM et l'Hôtel des Ventes de La Rochelle ont tous deux la qualité de responsable de traitement.

CPM est responsable de la mise en œuvre du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la collecte de données auprès des abonnés, la mutualisation et la diffusion des données à caractère personnel qui y sont recensées, ainsi que la sécurité du système d'information hébergeant le Fichier TEMIS.

L'Hôtel des Ventes de La Rochelle en tant qu'abonné est responsable de son utilisation du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la communication des données à caractère personnel relatives aux adjudicataires à CPM en vue de l'inscription au Fichier TEMIS, la vérification de l'exactitude et la mise à jour des données, la consultation, ainsi que la réutilisation des informations du Fichier TEMIS.

(6) Droits des personnes

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier ou contester leur inscription peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :

- Pour les inscriptions réalisées par l'Hôtel des Ventes de la Rochelle : par écrit auprès de L'Hôtel des Ventes de La Rochelle 20 rue Saint Louis 17000 LA ROCHELLE ;
- Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, ou par e-mail contact@temis.auction.

Toute demande tendant à l'exercice des droits d'effacement, de limitation, d'opposition dont dispose l'Enchérisseur en application de la législation en matière de protection des données personnelles, ainsi que toute autre contestation d'une inscription doit être adressée au Professionnel à l'origine de l'inscription qui effectuera une demande de mise à jour auprès de CPM. En cas de difficultés, l'enchérisseur a la faculté de saisir CPM en apportant toute précision et tout document justificatif afin que CPM puisse instruire sa réclamation.

L'enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS.

Pour en savoir plus concernant le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter la politique de confidentialité de CPM accessible sur www.temis.auction.

(7) Coordonnées de l'Enchérisseur

Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer L'Hôtel des Ventes de La Rochelle de tout changement concernant ses coordonnées de contact.



La loi française est applicable aux présentes conditions générales de vente et aux ventes aux enchères publiques qu'elles régissent. Toute contestation ou tout litige relatif à leur existence, leur validité, leur interprétation ou leur exécution sera soumise au tribunal compétent de La Rochelle.

Conformément aux dispositions de l'article L321-17 alinéa 3 du code de commerce, « *Les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des prisées et des ventes volontaires et judiciaires de meuble aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prisée. (...)* ».

Nous vous souhaitons une excellente vente !

Toute l'équipe de la Salle Des Ventes de La Rochelle.